

POTTIER, JEAN-BAPTISTE

Notaire royal, substitut du procureur fiscal, greffier, huissier royal, arpenteur et geôlier, né à une date inconnue, fils de Jean Pottier et de Marguerite de Saintes, originaire de Chartres, en France, inhumé à Trois-Rivières le 11 juillet 1711.

Résidant dans la paroisse des Saints-Anges de Lachine, Pottier y fut d'abord chantre et maître d'école, au salaire de 50£ par année. Il cessa ces activités peu rémunératrices vers la fin de 1686, semble-t-il, au moment où il commença à recevoir des actes notariés en vertu d'une commission des seigneurs de Montréal. Le 23 mai 1690, il fut nommé substitut du procureur fiscal au bailliage de Montréal, charge qu'il tint jusqu'au milieu de 1693. Entre-temps, le 15 mars 1693, il avait obtenu des provisions de notaire royal dans le gouvernement de Montréal; mais sa clientèle ne s'en trouva point agrandie pour autant, à en juger par son minutier (peut-être incomplet). Marié depuis le 14 juin 1688, il avait à faire vivre une famille. Aussi dut-il, le 5 octobre 1695, prendre à ferme une habitation de 60 arpents en superficie, à Lachine.

Une occasion se présenta en 1701 : l'intendant l'invitait à remplacer, au moins pour quelques mois, le vieux notaire Séverin Ameau, à Trois-Rivières. Pottier décida de s'y établir. Il put, dans ce petit bourg, cumuler les fonctions de greffier et de geôlier avec celle de notaire; bientôt, le 17 octobre 1703, il devenait en outre sergent royal (huissier) avec juridiction dans toute la Nouvelle-France. Peut-être Pottier, chargé d'une assez grande famille, n'en vivait-il guère mieux; l'intendant Bégon, en tout cas, le 1^{er} mai 1711, ajoutait à ses titres celui d'arpenteur juré.

Les notaires sont, dit-on, gens paisibles; Pottier avait plutôt l'agressivité de l'huissier et du geôlier. Il s'attira quelques mauvaises affaires : le 5 mai 1693, le curé Pierre Rémy, de Lachine, portait plainte contre lui pour injures et menaces à sa personne; pis, en 1707, Pottier se livra à des voies de fait sur une dame Carpentier, de Champlain, et fut condamné à des dommages et intérêts et à des frais de justice. Fait amusant, Pottier avait lui-même été attaqué en 1704 par Étienne Pézard de La Tousche, lequel l'avait si bien malmené qu'il fut contraint de lui verser 200£ pour réparation civile, dommages et intérêts.

Pottier mourut à Trois-Rivières en 1711. Sa veuve, Étienne Beauvais, qui aurait été guérie en 1704 par l'intercession du frère Didace Pelletier, lui survécut jusqu'en 1753.

André Vachon

AJM, Greffe de Claude Maugue, 13 juin 1688, 5 oct. 1695.— AJTR, Greffe de J.-B. Pottier, 1699–1711.— AQ, NF, Coll. de pièces jud. et not., 400; NF, Ord. des int., V : 28; VI : 22v.s.— *Jug. et délib.*, III, IV, V, *passim*.— *Ord. comm.* (P.-G. Roy), II : 319.— A. Roy, *Inv. greffes not.*, XI : 167–258.— Les notaires au Canada, *RAPQ*, 1921–22 : 28.— É.-Z. Massicotte, Les tribunaux et les officiers de justice, *BRH*, XXXVII (1931) : 126, 183, 254.— Tanguay, *Dictionnaire*, I : 495.— Jouve, *Les Franciscains et le Canada : aux Trois-Rivières, passim*.— J.-E. Roy, *Histoire du notariat*, I : 147, 191s.

Bibliographie générale © 1969–2016 Université Laval/University of Toronto